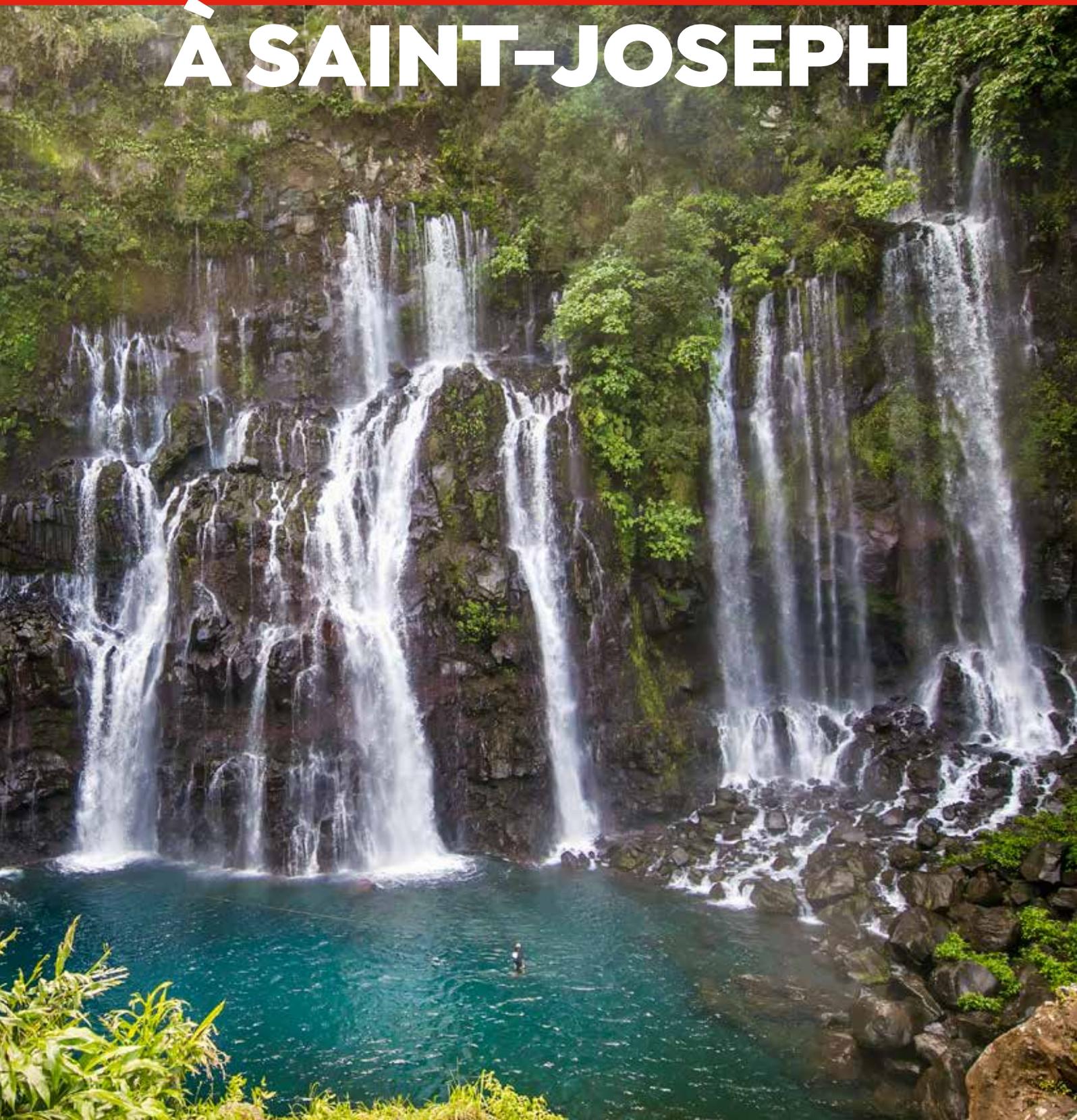


Rendez-vous citoyen



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES RÉUNIONNAIS

LE DÉPARTEMENT À SAINT-JOSEPH



Le Département en chiffres

4 MAISONS D'ASSISTANTS
MATERNELS (MAM)



1 170
BÉNÉFICIAIRES
DE L'ALLOCATION
PERSONALISÉE
D'AUTONOMIE (APA)



3 COLLÈGES
2 485 COLLÉGIENS



408 BÉNÉFICIAIRES DE LA
PRESTATION COMPENSATOIRE
DU HANDICAP (PCH)



292 782
REPAS DISTRIBUÉS PAR AN



Le Département en actions



L'ÉGLISE DE VINCENDO ACCESSIBLE ET RÉNOVÉE

L'église de Vincenzo fait partie du patrimoine bâti de la commune. La bâtisse étant vieillissante, il convenait de la réhabiliter. En lien avec la municipalité, il a été décidé de mener plusieurs travaux visant à rénover la bâtisse tout en renforçant son confort thermique et en développant son accessibilité. Aussi, la toiture a été refaite à neuf. La Ville a saisi cette occasion pour faire l'isolation thermique de l'église et poser des brasseurs d'air. Un accès pour les personnes à mobilité réduite a aussi été aménagé depuis le parking de l'église, garantissant ainsi l'accessibilité du site au plus grand nombre. Ce projet a été financé par le Département à hauteur de 208 000 euros dans le cadre du Pacte de solidarité territoriale.

« ARRANG NOUT KARTIÉ » POUR LE CONFORT DES AUTOMOBILISTES

Afin d'offrir de meilleures conditions de circulation aux usagers de la route et d'améliorer le cadre de vie des habitants, la commune a engagé une série de travaux sur les voiries communales dans le cadre du projet « Arrang nout kartié ». Ces aménagements ont concerné le traitement des eaux pluviales, la remise en état de la signalisation horizontale et verticale ainsi que la remise en état des couches de roulement en enrobé. Tout le territoire saint-josephois bénéficie de ces réalisations dont le coût global est évalué à près de 3 millions d'euros, dont 1,7 million d'euros investis par le Département au titre du PST.





MOBILISATION CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Lutter contre l'isolement des personnes âgées est une priorité du Conseil départemental. Dans le cadre du Pacte de solidarité territoriale, un partenariat a été établi avec la Ville de Saint-Joseph afin de mener des actions auprès des habitants des 11 résidences pour personnes âgées de la commune. L'objectif est de proposer des activités variées et adaptées visant à favoriser le vivre ensemble et le bien vieillir (sorties culturelles, sport, bricolage, jardinage, rencontres avec les habitants de l'EHPAD). Il s'agit aussi de rompre l'isolement, de réduire les écarts sociaux dans l'accès aux loisirs, de favoriser la préservation de l'autonomie et de lutter contre le phénomène de la dépendance. Le coût total du projet est de 690 000 euros, dont 310 000 euros financés par le Département.



SAINT-JOSEPH RENFORCE SON PARC DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES



30 % de véhicules électriques au sein de sa flotte, c'est l'objectif affiché par la municipalité pour entrer dans l'ère de la transition écologique. Le renouvellement du parc soutenu par le Département a ainsi permis à la Ville d'atteindre ses objectifs en favorisant l'achat de véhicules électriques. Cette initiative a permis une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 25 %, contribuant à l'effort de transition écologique et solidaire que souhaite impulser le Département en partenariat avec les communes. Ce projet de verdissement a été financé par le Département à hauteur de 1,25 million d'euros via le volet environnemental du Pacte de solidarité territoriale.

LA COMMUNE SE DOTE D'UNE CHARTE DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Dans le cadre du plan AgriPéi 2030, le Département ambitionne d'amener vers La Réunion vers l'autonomie alimentaire dans les prochaines décennies. Pour ce faire, la Collectivité souhaite soutenir les initiatives portées par les territoires, en cosignant notamment les chartes de développement agricole portées par les communes. Saint-Joseph fait partie des villes s'étant dotées d'un tel outil qui a pour ambition de renforcer le travail engagé par la commune en lien avec les acteurs du monde agricole. Cette charte intègre ainsi un programme d'actions sur 6 ans qui permettra notamment de reconquérir des friches agricoles ou encore d'améliorer l'accessibilité des exploitations. En ce qui concerne la ressource en eau, des solutions seront proposées pour optimiser le réseau. Il s'agira aussi de soutenir l'agritourisme pour valoriser l'agriculture locale. Cette charte vise à contribuer directement au développement des 520 exploitations de la commune, qui représentent une surface agricole de 2 550 hectares.



LE DÉPARTEMENT au plus proche de vous



POUR EN SAVOIR PLUS



Departement974



Departement974



@Departement974



Departement974



Scannez le
QR Code et
téléchargez
l'Appli mobile

0262 90 30 30 • www.departement974.fr